



ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES



LE CONTEXTE

La direction et les partenaires sociaux négocient actuellement un accord de groupe sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Cet accord porte sur six thèmes de négociation.

LA POSITION DE FORCE OUVRIÈRE

FO demande un accord ambitieux, fondé sur des objectifs chiffrés et un diagnostic de situation clair et précis. La société évolue sur ces sujets et Carrefour doit accompagner ce mouvement. FO ne signera pas ce projet d'accord si nous ne sommes pas certains qu'il aura des effets concrets sur le terrain. Une communication forte auprès des directeurs de site et des objectifs chiffrés sont indispensables pour faire de cet accord une réussite et une référence en termes d'égalité pour les autres entreprises.

QUELQUES MESURES RÉCLAMÉES PAR FORCE OUVRIÈRE :

Salarié aidant

Nous demandons des mesures fortes en faveur des salariés ayant un proche malade ou dépendant : aménagement des horaires, chèques CESU, abondement du fond de solidarité.

Rôle du père dans la famille

Nous demandons des mesures pour encourager l'accès aux mesures de parentalité aux 2 sexes. Le départ en congé parental ne doit pas être stigmatisant ou freiner le père dans sa carrière.

Faciliter le retour au travail après le congé parental

Nous demandons un entretien systématique au retour du congé afin que le/la salarié(e) fasse le point sur ses besoins en formation. Ce doit être l'occasion de vérifier que la rémunération a bénéficié des augmentations prévues.